



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS du VERCORS 4 MONTAGNES (GS4M)

(association loi 1901)

B.P. 70525 - 38011 GRENOBLE cedex 1

Daniel Bonnet (président) : Tél. /Fax 04.76.75.68.31 et 06.85.76.28.36
6, grande rue - 38120 Fontanil Cornillon

Mail : daniel.bonnet38@orange.fr net : www.gs4m.com

ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 21 JUIN 2014 à VILLARD de LANS

La liste des personnes présentes ou excusées peut être demandée à M. le Président du GS4M.



- L'AG commence à 9 h. avec l'accueil des adhérents à l'hôtel de Paris, le Président Daniel BONNET souhaite la bienvenue aux participants, et donne la parole à Mme Chantal CARLIOZ Maire de VILLARD de LANS, qui nous présente la commune, la volonté de l'équipe municipale de préserver une identité Vercors, en valorisant les paysages, la ruralité et la forêt.
- M. KREMER, Maire de LANS en VERCORS nous informe que la fête de la forêt de montagne aura lieu en 2015 sur le plateau du Vercors, à LANS EN VERCORS.
- M. Claude FERRADOU élu à la municipalité de VILLARD de LANS et Secrétaire Général de l'U F P 38 (Syndicat) souligne que VILLARD de LANS est une commune forestière, que la forêt est très importante, que la commune est touristique, et qu'il y a une problématique du partage des paysages en terme

faunistique et floristique. La pression monte, il faut trouver un règlement intérieur pour faire la différence entre la forêt qui est une activité économique, et ne pas être confronté à des problèmes d'accident avec des activités de loisirs. Il faut que les forestiers soient présents dans les réunions pour faire entendre leurs voix, les forestiers sont une source d'expertise.

Présentation du Guide des Sylviculteurs Vercors 4 Montagnes qui représente deux ans de travail bénévole. Il va être offert à tous les adhérents, ce guide est la synthèse de ce que tous les techniciens (CRPF et autres) ont pu nous apporter.

Dégâts de gibier Intervention de :

- Mme COING-BELLEY qui représente le CRPF et l'UFP 38(Syndicat) en Commission Départementale Chasse et Faune Sauvage de l'Isère:
A notre époque, où les forestiers ont réussi à faire reconnaître la qualité des bois locaux, et à conserver des emplois pour une filière forêt bois qui va de l'amont à l'aval, nous n'avons pas le droit de baisser les bras en laissant disparaître la régénération des arbres sous la dent des chevreuils et cerfs, et ainsi laisser saccager l'enfance et l'adolescence de la forêt. Il faut absolument que tous les propriétaires forestiers qui ont des problèmes causés par les cervidés réagissent et remplissent des fiches de dégâts de gibier, ceci pour avoir des preuves en Préfecture, et faire pression à la CDCFS afin que les Plans de Chasse grand gibier soient réalisés. Sinon, ce sera l'avenir de la forêt irrégulière qui sera gravement compromis. Nous devons absolument réagir ensemble, en apportant des preuves de dégâts de gibier, pour ne pas aller vers une futaie régulière et vieillissante qui n'apporterait plus à nos descendants sa mission d'économie et de biodiversité.



- M. René SABATIER Ingénieur CRPF attire l'attention sur le fait que les propriétaires ont pris l'habitude de signaler uniquement les arbres plantés artificiellement, il nous invite à conserver et signaler tous les arbres frottés et écorcés, qui sont des preuves, de ce que la trop grande pression des cervidés peut avoir comme conséquence désastreuse sur la forêt. Il signale que des semis sont régulièrement mangés (sapin en particulier) depuis fort longtemps sur des parcelles entières et qu'il est trop hâtivement conclu qu'il n'y a pas de dégât ; un œil non initié, qui observe avant tout les frottis, ne sachant pas observer cet impact sur les régénérations naturelles.

Présentation du rapport moral d'activités du Groupement

- **Rapport financier** avec un résultat des produits de 8731,96€ moins les charges, reste en compte positif 2292,05€ pour 2013 , le Groupement compte un peu moins de 190 adhérents.
- **Compte prévisionnel pour 2014** 8150€ en produits, moins 14275 € en charges dont 6125€ pour le classeur. Une aide financière de 2000€ sera versée par l'UGDFI au GS4M pour le classeur. Les différents rapports et comptes sont soumis aux votes et approuvés à l'unanimité.
- **Renouvellement des administrateurs** tous les administrateurs dont le mandat arrive à échéance sont renouvelés à l'unanimité.

Activités technique de M. Benoît COULEE Technicien COFORET

- Finalisation de la route forestière de MONTAUD-LA RIVIERE 1,200km de route et 750 m de piste pour 100 ha de forêts appartenant à 46 propriétaires (desserte subventionnée Etat/Europe/Conseil Général de l'Isère).
- Le Bois des Mûres St NIZIER-LANS en VERCORS pour une piste de 600 m entre 6 propriétaires.
- Fournitures de plants (500) douglas et épicéas , actions diverses : délimitation de parcelles au GPS, estimations forestières, réunions de la charte forestière CCMV/CCV, réunions sur les points de conflits animées par le CG 38, animation et appui au GS4M..
- Commercialisation pour un volume total de 11373 unités pour un chiffre d'affaires de vente de 802000 € dont 9233 m3 de bois d'œuvre, 843 stères pour le papier, 510 tonnes de bois énergie, 787 tonnes de bois de chauffage. L'année 2013 a été maussade, consécutive à des périodes très pluvieuses
- **Aides du Conseil Général de l'Isère** 650 € l'ha pour la mobilisation du bois énergie par regroupement des dossiers par COFORET pour la forêt privée, et ONF pour la forêt publique.
- Le CG 38 subventionne les élagages à grande hauteur et le dépressage.
- 3 documents de gestion ont été réalisés par COFORET pour une surface de 34 ha en 2013 (2 RTG et 1 PSG volontaire).

Présentation M. Gérard POLIET qui est le nouveau gestionnaire de la plateforme de FENAT, avec commercialisation de plaquettes et de granulés bois.

Le 11 septembre 2014 il y aura une journée terrain avec visite du hangar et de la chaufferie.

Information et rappel par M. René SABATIER, Ingénieur CRPF :

Pour remédier au morcellement, il y a des mesures fiscales pour agrandir la propriété, et aussi des aides du CG 38 pour les actes notariés.



Intervention de M Henri GRAS Président de l'UGDFI :



La fête de la forêt de montagne aura lieu les 5-6-7 juin 2015 à LANS en VERCORS, il faut que chaque Groupement soit très impliqué, car c'est un gros travail d'organisation et de présence.

Depuis le 01 02 14 chaque Groupement a un représentant à l'UFP 38 (Syndicat) et il faut que chacun des adhérents, adhère au Syndicat via les Groupements. Il nous faut travailler tous ensemble dans un esprit de complémentarité.

PEFC : il faut adhérer pour apporter au marché du bois certifié.

Intervention de M Charles GALVIN Vice Président du Conseil Général de l'Isère Chargé de la forêt :

M GALVIN nous informe qu'il a pris la précaution de rencontrer le successeur du Président VALLINI, pour qu'il ne remette pas en cause la politique d'aides à la forêt qui avait été mise en place précédemment. Le CG38 va travailler à des financements encore améliorés en direction des scieries pour conserver les emplois locaux, il faut être capable de moderniser l'outil. L'année dernière, 6 entreprises ont été aidées, pour cette année déjà 8 entreprises sont inscrites.

Utiliser du bois local c'est bon pour la construction et toute la chaîne forestière.

Le programme Recherche -Innovation lancé par le CG38 en accord avec CREABOIS interprofession départementale, plusieurs réunions ont eu lieu avec les différents acteurs de la filière, pour faire l'inventaire des besoins et s'assurer qu'il n'y a pas de double emploi pour négocier avec la Région et l'Europe des crédits pour le développement de l'activité forestière.

Réunion également de mobilisation des acteurs forestiers pour le Centre PIERRE et VACANCES à ROYBON : coupe et débardage et construction de 1000 cottages.

Le CG 38 soutient les initiatives des uns et des autres.

La plantation forestière, s'il n'y a pas de régulation du grand gibier, le CG 38 ne pourra soutenir cette action, donc il y a eu accompagnement de M GALVIN au Syndicat des Propriétaires Forestiers de l'Isère et aux acteurs forestiers pour la réunion avec M. le Préfet de l'Isère, afin de le sensibiliser au problème que représente la surpopulation du grand gibier dans les forêts.

Présentation de la CVO par M. Louis BOLLINET

La CVO est une participation financière pour remplacer le Fond Forestier National. La cotisation est due à chaque étape de la filière bois pour promouvoir le développement économique de toute la filière, ceci pour une plus grande utilisation du bois. Il faut toujours répondre à un courrier de France Forêt Bois La CVO permet d'obtenir différentes actions qui vont à la forêt dont la formation, ce qui est le cas de la formation FOGEFOR.

A ce sujet il est rappelé qu'un cycle FOGEFOR (formation à la gestion forestière) pour l'Isère sur la période de septembre 2014 à juin 2015 (8 journées) est organisé. Les personnes intéressées sont invitées à se faire inscrire auprès de Mme Véronique JABOUILLE Technicien CRPF Rhône-Alpes 1293 route de Lyon 38110 St JEAN de SOUDAIN avant le 28 août 2014.

Tel : 06 16 70 28 49 ou 04 37 06 15 59.

Présentation par COFORET du portail Internet www.nouveauxproprietairesforestiers.com/coforet les missions sont convictions et valeurs, la 1^{ère} mission est la gestion des forêts, avoir les points GPS etc..

Fin de la réunion à 13 h.

La secrétaire de séance : Mme Yvonne COING-BELLEY